



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 2 décembre 2016

La CISAC et l'ADAGP saluent la mémoire d'Ousmane Sow

Le monde de la création dit adieu à un artiste exceptionnel, membre de l'ADAGP et Vice-Président de la CISAC Ousmane Sow, décédé à Dakar à l'âge de 81 ans. Ses sculptures étaient les expressions monumentales d'un esprit brillant. Il était Vice-Président de la CISAC depuis quatre ans et avait été réélu pour un nouveau mandat lors de l'Assemblée Générale de juin 2016.

Infatigable dans son action au nom des créateurs des quatre coins du monde, Ousmane Sow a participé avec passion à la promotion des droits des artistes des arts visuels en soutenant leur campagne pour le droit de suite. En octobre 2015, le jour de son 80^{ème} anniversaire, il s'est exprimé auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) à Genève lors d'une session dédiée à l'importance du droit de suite. Face aux délégués provenant du monde entier, Ousmane Sow a attiré l'attention sur la situation des artistes africains,

« Lorsque j'ai débuté, je ne savais pas si j'allais pouvoir vivre de mon art. Aujourd'hui en Afrique, la situation est toujours la même pour de nombreux artistes. Ils doivent être soutenus ».

En mai 2015, Ousmane Sow a participé à une table ronde organisée dans le cadre du Festival de Cannes, au cours de laquelle il a souligné l'importance du droit de suite pour tous les artistes des arts visuels. La conférence intitulée « L'avenir du droit de suite en Europe : culture et marché unique numérique » a accueilli des responsables politiques importants, notamment le Premier ministre français, Manuel Valls, et la ministre française de la Culture et de la Communication.

« Nous, les créateurs, avons besoin du droit de suite aujourd'hui et maintenant, non seulement en Europe mais aussi partout dans le monde. Nous, les créateurs, sommes à l'origine d'une économie entière qui s'articule autour de nos œuvres et il serait injuste que nous n'en récoltions pas les fruits », avait déclaré Ousmane Sow à cette occasion.

Homme de conviction, il a été le premier artiste plasticien africain à entrer à l'Académie Française des Beaux-Arts en 2013.

En réaction au décès d'Ousmane Sow, le Directeur Général de la CISAC, Gadi Oron, a déclaré,

« Le monde a perdu aujourd'hui l'un de ses plus grands artistes visuels. Ousmane était une personne chaleureuse et humble qui faisait passer des messages puissants à travers un art singulier et unique que nous chérirons pour toujours. Nous sommes fiers et honorés de l'avoir eu comme Vice-Président, un ambassadeur des artistes visuels du monde entier et fervent défenseur de leurs droits ».

La Directrice Générale de l'ADAGP, Marie-Anne Ferry-Fall, a indiqué,

« Ousmane Sow était un homme hors du commun et un artiste exceptionnel, dont les sculptures, si fortes et humaines, nous ont bouleversés. L'ADAGP au nom de tous ses membres lui exprime sa profonde gratitude d'avoir accepté de mettre son charisme et sa sagesse au service des artistes ».

« Cette nouvelle m'a démoli ! » s'est exclamé **Hervé di Rosa, artiste plasticien et Président du Conseil International des Créateurs des Arts Graphiques, Plastiques et Photographiques (CIAGP),**

###

À propos de la CISAC

La **CISAC** – la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs – est le premier réseau mondial des sociétés d'auteurs (également appelées « organisations de gestion collective » ou « OGC »).

Avec **239 membres** dans **123 pays**, la CISAC représente plus de quatre millions de créateurs de toutes les régions du monde et de tous les répertoires artistiques : musique, audiovisuel, spectacle vivant, littérature et arts visuels. La CISAC est présidée par le pionnier de la musique électronique **Jean-Michel Jarre**, secondé par quatre vice-présidents : la chanteuse béninoise **Angélique Kidjo**, le réalisateur argentin **Marcelo Piñeyro** et le réalisateur, scénariste et producteur chinois **Jia Zhang-ke**.

La CISAC protège les droits et représente les intérêts des créateurs du monde entier. Fondée en 1926, la CISAC est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui a son siège en France et des bureaux régionaux en Afrique (Burkina Faso), en Amérique du Sud (Chili), en Asie-Pacifique (Chine) et en Europe (Hongrie).

www.cisac.org | Twitter: [@CISACNews](https://twitter.com/CISACNews) | Facebook: [CISACWorldwide](https://www.facebook.com/CISACWorldwide).

Contact Presse

Guylaine Moreau – Communication (CISAC)

guylaine.moreau@cisac.org | +33 1 55 62 08 86

À propos de l'ADAGP

Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques.

Forte d'un réseau mondial de près de 50 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 130 000 auteurs dans

toutes les disciplines des arts visuels: peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo.

L'ADAGP gère l'ensemble des droits patrimoniaux reconnus aux auteurs (droit de suite, droit de reproduction, droit de représentation, droits collectifs), pour tous les modes d'exploitation : livre, presse, publicité, produits dérivés, enchères, vente en galerie, télévision, vidéo à la demande, sites internet, plateformes de partage entre utilisateurs.

Elle est aujourd'hui, grâce à la richesse et à la diversité de son répertoire, la première des sociétés d'auteurs des arts visuels au monde.

www.adagp.fr | Twitter: [@Adagp](https://twitter.com/Adagp) | Facebook: [ADAGP](https://www.facebook.com/ADAGP)

Contact Presse :

Coralie de La Martinière – Communication (ADAGP)

coralie.delamartiniere@adagp.fr | +33 (0)1 73 79 56 41